

## Rapport d'analyse

**Identification du flux :** 2018-009026-302-00-09--2019/4/1-16:16:06  
SAINT JEAN DU FALGA-St Jean du Falga Budget Principal-2018-Compte Administratif

**Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)**

---

### Anomalie(s) rencontrée(s) :

**Contrôle:** FCT\_ASPECT\_REGLEMENTAIRE\_NATURE - Veuillez vérifier les imputations budgétaires suivantes, présentes dans le flux mais inexistantes dans le plan de compte ou mal utilisées (dépense/recette, réel/ordre) :

**Règle fonctionnelle:** Les articles utilisés dans le flux doivent être présents dans le plan de compte règlementaire et leur utilisation (dépense/recette, réel/ordre) doit être correcte afin de pouvoir les rattacher à un chapitre.

1 erreur

- Les lignes budgétaires avec la nature 28041412 et utilisées en R (R=Recette, D=Dépense), en opération 1 (0=Réel ou mixte, 1=Ordre) et en 1 (1=Interieur d'une même section, 2=De section à section), doivent être corrigées.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune - SAINT JEAN DU FALGA (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21090265600011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLI

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

BUDGET : St Jean du Falga Budget Principal (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	33
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	34
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	38
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	39
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	40
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	41
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	42
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	48
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	51
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	52
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	53
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	55
D2 - Arrêté et signatures	56

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b>	<b>SAINT JEAN DU FALGA St Jean du Falga Budget Principal</b>	<b>CA 2018</b>
-------------------	--	--------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) <a href="https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales">https://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales</a>
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2 Produit des impositions directes/population		
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		
4 Dépenses d'équipement brut/population		
5 Encours de dette/population		
6 DGF/population		
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8 Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	2 361 139,32	G	2 652 801,05
	Section d'investissement	B	590 459,13	H	107 778,02

+ +

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	326 353,32
	(si déficit)			(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	733 620,15
	(si déficit)			(si excédent)	

= =

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	2 951 598,45	= G+H+I+J	3 820 552,54
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 361 139,32	= G+I+K	2 979 154,37
	Section d'investissement	= B+D+F	590 459,13	= H+J+L	841 398,17
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	2 951 598,45	= G+H+I+J+K+L	3 820 552,54

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	876 515,20	709 900,67	0,00	0,00	166 614,53
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 201 333,00	1 158 106,34	0,00	0,00	43 226,66
014	Atténuations de produits	313 000,00	247 793,00	0,00	0,00	65 207,00
65	Autres charges de gestion courante	145 000,00	112 914,20	0,00	0,00	32 085,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 535 848,20</b>	<b>2 228 714,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>307 133,99</b>
66	Charges financières	111 000,00	110 622,11	0,00	0,00	377,89
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	1 500,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	159 521,24				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 808 369,44</b>	<b>2 340 836,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>467 533,12</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	150 903,00	20 303,00			130 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>150 903,00</b>	<b>20 303,00</b>			<b>130 600,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 959 272,44</b>	<b>2 361 139,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>598 133,12</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	110 000,00	121 377,81	0,00	0,00	-11 377,81
70	Produits services, domaine et ventes div	95 900,00	79 967,62	0,00	0,00	15 932,38
73	Impôts et taxes	1 647 866,92	1 709 833,64	0,00	0,00	-61 966,72
74	Dotations et participations	528 016,00	509 272,15	0,00	0,00	18 743,85
75	Autres produits de gestion courante	143 328,20	163 196,88	0,00	0,00	-19 868,68
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 525 111,12</b>	<b>2 583 648,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 536,98</b>
76	Produits financiers	5,00	3,83	0,00	0,00	1,17
77	Produits exceptionnels	67 500,00	69 149,12	0,00	0,00	-1 649,12
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 592 616,12</b>	<b>2 652 801,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 184,93</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 000,00	0,00			20 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 612 616,12</b>	<b>2 652 801,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-40 184,93</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>326 353,32</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 100,00	0,00	0,00	30 100,00
204	Subventions d'équipement versées	44 000,00	43 681,14	0,00	318,86
21	Immobilisations corporelles	323 427,60	235 504,98	0,00	87 922,62
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	61 000,00	15 872,60	0,00	45 127,40
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>76 000,00</b>	<b>25 561,20</b>	<b>0,00</b>	<b>50 438,80</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>534 527,60</b>	<b>320 619,92</b>	<b>0,00</b>	<b>213 907,68</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	270 614,00	269 839,21	0,00	774,79
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 928,55			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>302 542,55</b>	<b>269 839,21</b>	<b>0,00</b>	<b>32 703,34</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>837 070,15</b>	<b>590 459,13</b>	<b>0,00</b>	<b>246 611,02</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 000,00	0,00		20 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>20 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>857 070,15</b>	<b>590 459,13</b>	<b>0,00</b>	<b>266 611,02</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	53 500,00	58 276,00	0,00	-4 776,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>53 500,00</b>	<b>58 276,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 776,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24 350,00	25 575,72	0,00	-1 225,72
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 623,30	0,00	-3 623,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>24 350,00</b>	<b>29 199,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 849,02</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>77 850,00</b>	<b>87 475,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 625,02</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 303,00	20 303,00		0,00

**SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - CA - 2018**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>20 303,00</b>	<b>20 303,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>98 153,00</b>	<b>107 778,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 625,02</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) <b>733 620,15</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	709 900,67		709 900,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 158 106,34		1 158 106,34
014	Atténuations de produits	247 793,00		247 793,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	112 914,20		112 914,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	110 622,11	0,00	110 622,11
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	1 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	20 303,00	20 303,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 340 836,32</b>	<b>20 303,00</b>	<b>2 361 139,32</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	269 839,21	0,00	269 839,21
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	25 561,20		25 561,20
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	43 681,14	0,00	43 681,14
21	Immobilisations corporelles (6)	235 504,98	0,00	235 504,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	15 872,60	0,00	15 872,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>590 459,13</b>	<b>0,00</b>	<b>590 459,13</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	121 377,81		121 377,81
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	79 967,62		79 967,62
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 709 833,64		1 709 833,64
74	Dotations et participations	509 272,15		509 272,15
75	Autres produits de gestion courante	163 196,88	0,00	163 196,88
76	Produits financiers	3,83	0,00	3,83
77	Produits exceptionnels	69 149,12	0,00	69 149,12
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>2 652 801,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 652 801,05</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>326 353,32</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	25 575,72	0,00	25 575,72
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	58 276,00	0,00	58 276,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 623,30	0,00	3 623,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		20 303,00	20 303,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>87 475,02</b>	<b>20 303,00</b>	<b>107 778,02</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>733 620,15</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>876 515,20</b>	<b>709 900,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>166 614,53</b>
60224	Fournitures administratives	0,00	20,10	0,00	0,00	-20,10
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	125 000,00	81 733,78	0,00	0,00	43 266,22
605	Achats matériel, équipements et travaux	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
60611	Eau et assainissement	41 000,00	28 386,31	0,00	0,00	12 613,69
60612	Energie - Electricité	72 000,00	78 687,44	0,00	0,00	-6 687,44
60613	Chauffage urbain	27 000,00	29 511,50	0,00	0,00	-2 511,50
60622	Carburants	8 500,00	7 741,03	0,00	0,00	758,97
60623	Alimentation	6 300,00	4 999,62	0,00	0,00	1 300,38
60624	Produits de traitement	8 500,00	7 731,95	0,00	0,00	768,05
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	3 826,30	0,00	0,00	173,70
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	34 953,89	0,00	0,00	-9 953,89
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	34 066,91	0,00	0,00	5 933,09
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	14 696,84	0,00	0,00	5 303,16
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 923,01	0,00	0,00	76,99
6064	Fournitures administratives	15 000,00	5 264,64	0,00	0,00	9 735,36
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	7 000,00	3 855,50	0,00	0,00	3 144,50
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	14 157,18	0,00	0,00	842,82
6068	Autres matières et fournitures	1 700,00	2 618,45	0,00	0,00	-918,45
611	Contrats de prestations de services	238 000,00	152 026,45	0,00	0,00	85 973,55
6135	Locations mobilières	20 000,00	12 968,12	0,00	0,00	7 031,88
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 000,00	5 999,24	0,00	0,00	11 000,76
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	9 000,00	7 680,00	0,00	0,00	1 320,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	1 106,00	0,00	0,00	1 894,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 083,50	0,00	0,00	-83,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 500,00	22 540,59	0,00	0,00	-4 040,59
6156	Maintenance	33 000,00	31 648,49	0,00	0,00	1 351,51
6161	Multirisques	6 600,00	12 105,06	0,00	0,00	-5 505,06
6168	Autres primes d'assurance	3 400,00	3 441,39	0,00	0,00	-41,39
617	Etudes et recherches	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	1 832,86	0,00	0,00	2 167,14
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	6 656,40	0,00	0,00	-1 656,40
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	612,97	0,00	0,00	387,03
6226	Honoraires	0,00	3 950,40	0,00	0,00	-3 950,40
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 715,20	10 931,30	0,00	0,00	-7 216,10
6228	Divers	500,00	252,00	0,00	0,00	248,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	6 640,76	0,00	0,00	-1 640,76
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	4 085,56	0,00	0,00	-85,56
6236	Catalogues et imprimés	300,00	466,26	0,00	0,00	-166,26
6237	Publications	0,00	886,00	0,00	0,00	-886,00
6238	Divers	0,00	5 654,00	0,00	0,00	-5 654,00
6247	Transports collectifs	3 000,00	2 966,65	0,00	0,00	33,35
6256	Missions	0,00	2 761,31	0,00	0,00	-2 761,31
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	6 367,14	0,00	0,00	132,86
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	13 037,40	0,00	0,00	4 962,60
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	64,03	0,00	0,00	1 935,97
6281	Concours divers (cotisations)	900,00	924,29	0,00	0,00	-24,29
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 700,00	13 444,30	0,00	0,00	255,70
6284	Redevances pour services rendus	0,00	48,00	0,00	0,00	-48,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	2 205,75	0,00	0,00	-2 205,75
63512	Taxes foncières	18 000,00	18 200,00	0,00	0,00	-200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6358	Autres droits	0,00	840,00	0,00	0,00	-840,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 201 333,00</b>	<b>1 158 106,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 226,66</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 064,00	0,00	0,00	-1 064,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	12 645,93	0,00	0,00	-645,93
6411	Personnel titulaire	647 433,00	571 174,84	0,00	0,00	76 258,16

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6413	Personnel non titulaire	80 000,00	149 303,90	0,00	0,00	-69 303,90
64168	Autres emplois d'insertion	18 000,00	17 786,89	0,00	0,00	213,11
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	120 063,80	0,00	0,00	-63,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 000,00	162 796,63	0,00	0,00	17 203,37
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 600,00	7 939,85	0,00	0,00	-2 339,85
6455	Cotisations pour assurance du personnel	90 000,00	64 842,68	0,00	0,00	25 157,32
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 400,00	3 306,00	0,00	0,00	94,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 400,00	6 406,25	0,00	0,00	-6,25
6471	Prestat° versées pour le compte du FNAL.	3 000,00	3 157,36	0,00	0,00	-157,36
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	666,21	0,00	0,00	2 833,79
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	1 952,00	0,00	0,00	48,00
6488	Autres charges	30 000,00	35 000,00	0,00	0,00	-5 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>313 000,00</b>	<b>247 793,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 207,00</b>
739221	FNGIR	281 000,00	237 621,00	0,00	0,00	43 379,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	32 000,00	10 172,00	0,00	0,00	21 828,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>145 000,00</b>	<b>112 914,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 085,80</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 000,00	228,00	0,00	0,00	772,00
6531	Indemnités	57 000,00	55 755,00	0,00	0,00	1 245,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	24 000,00	4 992,70	0,00	0,00	19 007,30
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	7 000,00	418,50	0,00	0,00	6 581,50
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	3 060,00	0,00	0,00	-3 060,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	55 000,00	48 460,00	0,00	0,00	6 540,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 535 848,20</b>	<b>2 228 714,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>307 133,99</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>111 000,00</b>	<b>110 622,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>377,89</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	108 000,00	106 632,67	0,00	0,00	1 367,33
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	3 989,44	0,00	0,00	-989,44
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>1 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>159 521,24</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 808 369,44</b>	<b>2 340 836,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>467 533,12</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>150 903,00</b>	<b>20 303,00</b>			<b>130 600,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	130 600,00	0,00			130 600,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	20 303,00	20 303,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>150 903,00</b>	<b>20 303,00</b>			<b>130 600,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>150 903,00</b>	<b>20 303,00</b>			<b>130 600,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 959 272,44</b>	<b>2 361 139,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>598 133,12</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>110 000,00</b>	<b>121 377,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 377,81</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	110 000,00	121 377,81	0,00	0,00	-11 377,81
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>95 900,00</b>	<b>79 967,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 932,38</b>
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	4 187,00	0,00	0,00	-187,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 500,00	1 385,00	0,00	0,00	115,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	90 000,00	73 977,50	0,00	0,00	16 022,50
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	269,72	0,00	0,00	-269,72
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	148,40	0,00	0,00	-148,40
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 647 866,92</b>	<b>1 709 833,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-61 966,72</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 228 797,92	1 287 030,00	0,00	0,00	-58 232,08
73112	Cotisation sur la VAE	103 561,00	94 894,00	0,00	0,00	8 667,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	225 651,00	228 307,00	0,00	0,00	-2 656,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	9 650,00	10 731,00	0,00	0,00	-1 081,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 000,00	7 705,00	0,00	0,00	-4 705,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	51 207,00	51 065,00	0,00	0,00	142,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	26 000,00	30 101,64	0,00	0,00	-4 101,64
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>528 016,00</b>	<b>509 272,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 743,85</b>
7411	Dotation forfaitaire	254 268,00	231 451,00	0,00	0,00	22 817,00
74121	Dotation de solidarité rurale	37 000,00	39 298,00	0,00	0,00	-2 298,00
74127	Dotation nationale de péréquation	6 500,00	10 590,00	0,00	0,00	-4 090,00
7461	DGD	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74712	Emplois d'avenir	13 400,00	11 164,49	0,00	0,00	2 235,51
7473	Participat° Départements	500,00	295,00	0,00	0,00	205,00
74741	Participat° Communes du GFP	7 500,00	5 560,00	0,00	0,00	1 940,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	73 248,00	0,00	0,00	-73 248,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	73 248,00	0,00	0,00	0,00	73 248,00
7478	Participat° Autres organismes	57 000,00	57 477,33	0,00	0,00	-477,33
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	100,00	1 325,00	0,00	0,00	-1 225,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 500,00	3 188,00	0,00	0,00	312,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	60 000,00	67 642,00	0,00	0,00	-7 642,00
7488	Autres attributions et participations	13 000,00	8 033,33	0,00	0,00	4 966,67
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>143 328,20</b>	<b>163 196,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-19 868,68</b>
752	Revenus des immeubles	141 328,20	150 596,88	0,00	0,00	-9 268,68
7588	Autres produits div. de gestion courante	2 000,00	12 600,00	0,00	0,00	-10 600,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>2 525 111,12</b>	<b>2 583 648,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-58 536,98</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>5,00</b>	<b>3,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,17</b>
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	3,83	0,00	0,00	-3,83
7688	Autres	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>67 500,00</b>	<b>69 149,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 649,12</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	55 500,00	55 138,02	0,00	0,00	361,98
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	11 000,00	14 011,10	0,00	0,00	-3 011,10
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>2 592 616,12</b>	<b>2 652 801,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-60 184,93</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>20 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00			20 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 612 616,12</b>	<b>2 652 801,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-40 184,93</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		326 353,32				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	30 100,00	0,00	0,00	30 100,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	30 100,00	0,00	0,00	30 100,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	44 000,00	43 681,14	0,00	318,86
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	44 000,00	43 681,14	0,00	318,86
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	323 427,60	235 504,98	0,00	87 922,62
2111	Terrains nus	40 000,00	42 545,60	0,00	-2 545,60
2132	Immeubles de rapport	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2135	Installations générales, agencements	53 000,00	63 047,29	0,00	-10 047,29
2138	Autres constructions	162 000,00	116 285,23	0,00	45 714,77
2152	Installations de voirie	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	590,40	0,00	-590,40
2158	Autres installat°, matériel et outillage	5 500,00	3 210,24	0,00	2 289,76
2182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 674,22	0,00	-674,22
2184	Mobilier	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 427,60	7 152,00	0,00	6 275,60
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	61 000,00	15 872,60	0,00	45 127,40
2313	Constructions	16 000,00	15 872,60	0,00	127,40
2315	Installat°, matériel et outillage techni	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
14	<b>Opération d'équipement n° 14 (2)</b>	76 000,00	25 561,20	0,00	50 438,80
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>534 527,60</b>	<b>320 619,92</b>	<b>0,00</b>	<b>213 907,68</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	270 614,00	269 839,21	0,00	774,79
1641	Emprunts en euros	255 014,00	254 013,74	0,00	1 000,26
165	Dépôts et cautionnements reçus	800,00	762,24	0,00	37,76
168758	Dettes - Autres groupements	14 800,00	15 063,23	0,00	-263,23
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
020	<b>Dépenses imprévues</b>	31 928,55			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>302 542,55</b>	<b>269 839,21</b>	<b>0,00</b>	<b>32 703,34</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>837 070,15</b>	<b>590 459,13</b>	<b>0,00</b>	<b>246 611,02</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	20 000,00	0,00		20 000,00
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	20 000,00	0,00		20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00	0,00		20 000,00
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>857 070,15</b>	<b>590 459,13</b>	<b>0,00</b>	<b>266 611,02</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	53 500,00	58 276,00	0,00	-4 776,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 500,00	8 094,00	0,00	406,00
1323	Subv. non transf. Départements	45 000,00	50 182,00	0,00	-5 182,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>53 500,00</b>	<b>58 276,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 776,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	24 350,00	25 575,72	0,00	-1 225,72
10222	FCTVA	12 350,00	11 537,65	0,00	812,35
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	14 038,07	0,00	-2 038,07
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 623,30	0,00	-3 623,30
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>24 350,00</b>	<b>29 199,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 849,02</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>77 850,00</b>	<b>87 475,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 625,02</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	20 303,00	20 303,00		0,00
4818	Charges à étaler	20 303,00	20 303,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>20 303,00</b>	<b>20 303,00</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>20 303,00</b>	<b>20 303,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>98 153,00</b>	<b>107 778,02</b>	<b>0,00</b>	<b>-9 625,02</b>
<b>Pour information</b>		<b>733 620,15</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)**  
**LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		76 000,00	A 25 561,20	0,00	50 438,80	B 400 387,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	76 000,00	25 561,20	0,00	50 438,80	400 387,56
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 384,63
2151	Réseaux de voirie	76 000,00	25 561,20	0,00	50 438,80	392 651,13
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 351,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-25 561,20	D - B	-400 387,56

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					4 723 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 723 000,00									
00000103572	Crédit Agricole		2017-08-11	10/11/2017	500 000,00	F	Sans	0,670	0,670		T	X trimestriel	N	A-1
11533664	Caisse des Dépôts		2009-11-16	01/01/2011	40 000,00	F	Sans	1,850	1,850		A	C	N	A-1
1153659	Caisse des Dépôts		2009-11-16	01/01/2011	53 000,00	F	Sans	1,850	1,850		A	C	N	A-1
2101095	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2011-11-28	01/06/2012	600 000,00	F	Sans	4,560	4,560		A	C	N	A-1
4188160	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2013-12-10	05/04/2014	100 000,00	F	Sans	3,340	3,340		T	X	N	A-1
4483719	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2015-06-22	05/10/2015	300 000,00	F	Sans	2,650	2,650		T	X trimestriel	N	A-1
4769467	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2016-10-24	05/11/2017	400 000,00	F	Sans	1,150	1,150		A	C	N	A-1
53	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2004-03-05	05/03/2005	100 000,00	F	Sans	3,580	3,580		A	C	N	A-1
6824438	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2005-02-25	25/02/2006	250 000,00	F	Sans	2,700	2,700		A	C	N	A-1
6972539	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2006-09-25	25/09/2007	120 000,00	F	Sans	3,500	3,500		A	C	N	A-1
6972685	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2006-10-25	25/10/2006	100 000,00	F	Sans	3,500	3,500		A	C	N	A-1
6972816	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2006-09-25	25/09/2007	120 000,00	F	Sans	3,500	3,500		A	C	N	A-1
69864	Caisse des Dépôts		2017-12-20	12/10/2018	700 000,00	F	Sans	1,750	1,750		A	C	N	A-1
7616259	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2009-11-16	20/05/2010	180 000,00	F	Sans	3,970	3,970		A	C	N	A-1
8375681	Caisse d'Epargne Midi Pyrénées		2013-06-01	05/09/2013	1 000 000,00	F	Sans	4,250	4,250		T	X Trimestre	N	A-1
MON258978EUR/0274729/001	Dexia CFL		2008-03-01	01/03/2009	160 000,00	F	Sans	4,650	4,650		A	X annuel	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>4 723 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		3 275 669,91					239 651,48	94 658,90	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 275 669,91					239 651,48	94 658,90	0,00	0,00
00000103572	N	0,00	A-1	500 000,00	1,00	F	Sans	0,670	0,00	3 360,00	0,00	0,00
11533664	N	0,00	A-1	20 239,64	6,00	F		1,850	2 762,83	312,87	0,00	0,00
1153659	N	0,00	A-1	26 817,50	6,00	F		1,850	3 660,75	414,55	0,00	0,00
2101095	N	0,00	A-1	406 671,86	8,00	F		4,560	35 916,93	20 182,05	0,00	0,00
4188160	N	0,00	A-1	65 108,35	7,00	F	Sans	3,340	7 810,55	2 338,33	0,00	0,00
4483719	N	0,00	A-1	244 688,12	11,00	F	Sans	2,650	17 527,46	6 775,50	0,00	0,00
4769467	N	0,00	A-1	350 546,43	12,00	F	Sans	1,150	24 868,15	4 317,27	0,00	0,00
53	N	0,00	A-1	8 398,79	0,00	F		3,580	8 075,68	658,98	0,00	0,00
6824438	N	0,00	A-1	39 195,88	1,00	F		2,700	18 745,93	1 738,25	0,00	0,00
6972539	N	0,00	A-1	29 190,24	2,00	F		3,500	9 079,57	1 339,44	0,00	0,00
6972685	N	0,00	A-1	16 075,75	1,00	F		3,500	7 632,51	829,79	0,00	0,00
6972816	N	0,00	A-1	29 190,24	2,00	F		3,500	9 079,57	1 339,44	0,00	0,00
69864	N	0,00	A-1	687 769,54	38,00	F	Sans	1,750	12 230,46	12 250,00	0,00	0,00
7616259	N	0,00	A-1	82 847,74	5,00	F		3,970	12 022,41	3 766,34	0,00	0,00
8375681	N	0,00	A-1	704 344,45	9,00	F		4,250	58 991,33	31 509,87	0,00	0,00
MON258978EUR/0274729/001	N	0,00	A-1	64 585,38	4,00	F		4,650	11 247,35	3 526,22	0,00	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 275 669,91</b>					<b>239 651,48</b>	<b>94 658,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 275 669,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l’exercice	Annuité payée au cours de l’exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d’émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions. pour risques et charges (2)	6 503,70		0,00	6 503,70	0,00	6 503,70
Dossier MORAND MA DEL 2018 072	6 503,70	12/12/2018	0,00	6 503,70	0,00	6 503,70
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>6 503,70</b>		<b>0,00</b>	<b>6 503,70</b>	<b>0,00</b>	<b>6 503,70</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>301 742,55</b>	<b>269 076,97</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>269 814,00</b>	<b>269 076,97</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	255 014,00	254 013,74
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	14 800,00	15 063,23
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>31 928,55</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	31 928,55	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>269 076,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>269 076,97</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>44 653,00</b>	<b>III 45 878,72</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>24 350,00</b>	<b>25 575,72</b>
10222	FCTVA	12 350,00	11 537,65
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	14 038,07
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>20 303,00</b>	<b>20 303,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	20 303,00	20 303,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>45 878,72</b>	<b>0,00</b>	<b>733 620,15</b>	<b>0,00</b>	<b>779 498,87</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 269 076,97</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 779 498,87</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 510 421,90</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				121 818,00	0,00	20 303,00	101 515,00
2018	Station d'épuration	7	17/10/2018	121 818,00	0,00	20 303,00	101 515,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/04/2018	Trav peinture bât com	15 872,60	0,00	0
19/04/2018	Ordinateur portable p/maire	1 236,00	0,00	0
22/06/2018	Achat terrain AL 52	3 819,00	0,00	0
31/08/2018	Climatisation pôle médical	49 595,29	0,00	0
08/10/2018	Ordinateur portable ecole primaire	564,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>71 086,89</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 106 409,98	943 503,26											7 746,25	725 829,21
ALOGEA	1996	P	Construction de 11 logements Agora	Caisse des Dépôts	330 357,02	133 068,67	9,00	A	C	Sans	3,550	C	Sans	2,300	F-1		3 365,76	13 268,74
ALOGEA	1996	P	Construction de 3 logements Agora	Caisse des Dépôts	119 367,58	46 211,05	9,00	A	C	Sans	3,050	C	Sans	1,800	F-1		916,74	4 718,75
SFHE	2004	P	Emprunt SFHE Mas du forum 50 ans	Caisse des Dépôts	133 853,50	0,00	36,00	A	C		3,450	C		2,200	F-1		0,00	121 888,90
SFHE	2004	P	Emprunt SFHE Mas du forum 35 ans	Caisse des Dépôts	703 634,36	0,00	21,00	A	C	Sans	3,450	C	Sans	2,200	F-1		0,00	559 773,18
SFHE	2004	P	Emprunt SFHE Mas du forum 35 ans	Caisse des Dépôts	115 553,98	85 948,55	21,00	A	C	Sans	2,950	C	Sans	1,700	F-1		1 294,06	3 296,91
SFHE	2004	P	Emprunt SFHE Mas du forum 50 ans	Caisse des Dépôts	21 981,46	19 107,41	36,00	A	C	Sans	2,950	C	Sans	1,700	F-1		282,69	388,23

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SFHE	2018	C	Logements mesolia	Caisse des Dépôts	121 888,90	119 603,50	36,00	A	F		1,750	F		1,750	A-1		353,91	2 285,40
SFHE	2018	C	Logements mesolia	Caisse des Dépôts	559 773,18	539 564,08	21,00	A	F		1,650	F		1,650	A-1		1 533,09	20 209,10
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>2 106 409,98</b>	<b>943 503,26</b>											<b>7 746,25</b>	<b>725 829,21</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>292 296,72</b>	<b>177 691,91</b>	<b>21 583,97</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>292 296,72</b>	<b>177 691,91</b>	<b>21 583,97</b>
1996	garanti d'emprunt	ALOGEA	32	A	119 367,58	45 984,36	5 487,28
2016	garanti d'emprunt	ALOGEA	13	A	172 929,14	131 707,55	16 096,69
<b>TOTAL</b>					<b>292 296,72</b>	<b>177 691,91</b>	<b>21 583,97</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
<u>Associations</u>		
COMITE DES FETES ST JEAN DU FA	10 000,00	
ETOILE SPORTIVE FOOT	9 100,00	
ETOILE SPORTIVE RUGBY XV	4 100,00	
SAINT JEAN LOISIRS	2 600,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b>		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
<u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 800,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>4,30</b>	<b>0,00</b>	<b>4,30</b>
Adjoint administratif principal 1 classe	C	4,00	0,00	4,00	3,30	0,00	3,30
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>16,11</b>	<b>0,00</b>	<b>16,11</b>	<b>13,11</b>	<b>2,00</b>	<b>15,11</b>
Adjoint de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	7,11	0,00	7,11	6,11	1,00	7,11
Adjoint technique principal 1ere classe	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2eme classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emploi avenir	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>4,50</b>	<b>1,00</b>	<b>5,50</b>
ATSEM 1 classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Astem principal 1 classe	C	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Atsem principale 2 classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,25</b>	<b>2,25</b>	<b>2,25</b>	<b>0,00</b>	<b>2,25</b>
Adjoint au patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2 classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant enseignement artistique principal 1ere c	B	0,00	0,25	0,25	0,25	0,00	0,25
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,60</b>
Garde Champêtre Chef	C	1,00	0,00	1,00	0,60	0,00	0,60

**SAINT JEAN DU FALGA - St Jean du Falga Budget Principal - CA - 2018**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>31,11</b>	<b>0,25</b>	<b>31,36</b>	<b>24,76</b>	<b>3,00</b>	<b>27,76</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>1 486,37</b>		
ATSEM 1 classe	C	S	325	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique	C	TECH	325	0,00	3-1	CDD
Emploi avenir	C	TECH		1 486,37	A CONTRAT EMPLOI AVENIR	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint technique	C	TECH	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	325	0,00	3-a°	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 486,37</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel.  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel de ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> - Emprunt	SDE 09	Syndicat	organisme public	68 000,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière			-			Non
Lotissement	lotissement luzent		-			Oui
Service social et médico-social			-			Non

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	857 070,15	590 459,13	0,00	266 611,02
RECETTES	962 373,15	841 398,17	0,00	120 974,98
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 959 272,44	2 361 139,32	0,00	598 133,12
RECETTES	2 938 969,44	2 979 154,37	0,00	-40 184,93

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

BUDGET : Lotissement LUZENT - Budget Annexe / N°SIRET : 21090265600078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	898 307,57	659 738,20	0,00	238 569,37
RECETTES	898 307,57	186 276,57	0,00	712 031,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	724 030,57	577 191,20	0,00	146 839,37
RECETTES	724 030,57	537 723,09	0,00	186 307,48

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 755 377,72	1 250 197,33	0,00	505 180,39
RECETTES	1 860 680,72	1 027 674,74	0,00	833 005,98
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 683 303,01	2 938 330,52	0,00	744 972,49
RECETTES	3 663 000,01	3 516 877,46	0,00	146 122,55
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	5 438 680,73	4 188 527,85	0,00	1 250 152,88
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	5 523 680,73	4 544 552,20	0,00	979 128,53

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 755 377,72	1 250 197,33	0,00	505 180,39
RECETTES	1 860 680,72	1 027 674,74	0,00	833 005,98
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 683 303,01	2 938 330,52	0,00	744 972,49
RECETTES	3 663 000,01	3 516 877,46	0,00	146 122,55
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	5 438 680,73	4 188 527,85	0,00	1 250 152,88
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	5 523 680,73	4 544 552,20	0,00	979 128,53

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 638 176,00	0,00	15,40	0,00	572 418,00	0,00
TFPB	3 304 441,00	0,00	11,70	0,00	391 950,00	0,00
TFPNB	11 810,00	0,00	150,81	0,00	18 097,00	0,00
CFE	915 206,00	0,00	29,87	0,00	296 549,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>7 869 633,00</b>	<b>0,00</b>			<b>1 279 014,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUGERY Marilyne	
AVENARD Christophe	
AZZOLA Patrick	
BELARD Pierre	
BENABENT Henri	
BERNARD Claudine	
BROSSON Véronique	
CARMONA Véronique	
CLOCCHIATTI Sandra	
COUSSY Aline	
DIDIER Sandrine	
DOGUET Fabrice	
DOUSSAT Michel	
GARDEL Jean-Claude	
LESTRADE Rolande	
MARFAING Guy	
NOEL Jacqueline	
PANCALDI Alain	
PIC Elise	
RABAUD Aline	
RUMEAU Didier	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

SOULA Rosa	
------------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .